Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



De quel droit...?

Daniel Sernine

Volume 29, numéro 3, hiver 2007

URI: https://id.erudit.org/iderudit/11476ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé) 1923-2330 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Sernine, D. (2007). De quel droit...? Lurelu, 29(3), 4-4.

Tous droits réservés © Association Lurelu, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



4

De quel droit...?



L'automne est devenu presque l'unique saison des prix littéraires. La diversité des résultats cette année indiquait peut-être qu'aucune œuvre ne se démarquait nettement en 2006. À dire vrai, ce sont moins les résultats eux-mêmes qui ont alimenté les conversations que la singulière composition d'un certain jury. Vous trouverez tout cela dans nos pages «À l'honneur».

En guise d'entrevues, nous vous proposons cet hiver des rencontres avec trois femmes, à diverses étapes de carrières fort différentes : la dramaturge Jasmine Dubé, à l'occasion des vingt ans du Théâtre Bouches Décousues, Lucie Veillet, coéditrice d'Imagine, la maison connue surtout pour ses beaux albums réinterprétant des contes classiques, et la jeune auteure de fantastique, Véronique Drouin.

Côté médiation de la lecture, Céline Rufiange attire notre attention sur quelques expériences publiées récemment dans Vie pédagogique, notre collaboratrice occasionnelle Anyse Boisvert nous présente de nouveaux mandats que s'est donnés la Bibliothèque de Montréal, et Danièle Courchesne propose d'exploiter en classe un filon abondant : les petits personnages nés de la prolifique complicité entre l'auteur Alain Bergeron et l'illustrateur Sampar. Notre collaboratrice Andrée Poulin, dont la carrière en création littéraire connait un départ enviable, consacre sa chronique «Sous un autre angle» à un aspect bien connu du métier d'écrivain pour jeunes : les rencontres en milieu scolaire.

Francine Sarrasin s'est intéressée, dans «L'illustration», aux images des rapports enfants/ grands-parents, tandis que Ginette Landreville, dans sa nouvelle chronique «Luressources», vous présente quelques ressources Web sur les illustrateurs et les auteurs.

En cette époque où la technologie rend tout possible, la question du droit d'auteur préoccupe l'ensemble des écrivains. Ceux-ci se retrouvent dans l'aberrante situation de devoir justifier le droit d'être rémunérés pour le labeur de leur création. Ce qui parait évident dans le cas de directeurs, de secrétaires, de psychologues, d'infirmières, d'enseignants, de concierges, d'électriciens ou de plombiers ne semble plus l'être lorsqu'il est question des auteurs : à savoir qu'ils ont droit à un revenu pour leur travail. Exagération? C'est pourtant précisément ce dont il est question lorsqu'on envisage d'élargir et de multiplier les exceptions à la *Loi sur le droit d'auteur* et faire en sorte que, quand des textes littéraires sont reproduits pour les fins de l'enseignement, ils échapperaient au droit de reprographie. La reproduction numérique, si elle n'est pas encadrée strictement, revient à l'expropriation pure et simple du droit d'auteur : mesdames les écrivaines, messieurs les écrivains, le fruit de votre travail de création appartient désormais à tout le monde, vous êtes bien gourmands d'en espérer rétribution.

Lisez à ce propos les textes de Danièle Simpson et de Robert Soulières, en pages 91 et 92. Au moment où nous complétions le montage de ce numéro, la triste nouvelle du décès d'Henriette Major nous est parvenue (chronique «Vite dit», page 102). Nous avons pu remanier la mise en pages et glisser les témoignages, spontanés et touchants, de deux camarades de M^{me} Major, les écrivaines Paule Daveluy et Cécile Gagnon. Lisez-les en page 70, en attendant notre retour sur l'œuvre de cette pionnière dans la chronique «Tourelu» du numéro de mai.